

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01149

Numéro SIREN : 792 001 133

Nom ou dénomination : 2 B

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 23829

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 2B	37 AVE JEAN LOMBARD
SIRET 7 9 2 0 0 1 1 3 3 0 0 0 1 8	13011 MARSEILLE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
<b>1 Résultat fiscal</b>	
Bénéfice imposable à 15%	Bénéfice imposable à 28%
38 120	49 008
Bénéfice imposable à 31% 0	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés	
<b>2 Plus-values</b>	
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET A2B LES ESPALUNS III RUE BERTHELOT 83160 LA VALETTE DU VAR Tél: 04.94.08.45.45	Nom et adresse du conseil:   Tél:
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: _____ Lieu: MARSEILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: <i>Copie certifiée conforme à l'original</i>
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature: _____

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	35 000
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			
Montant des revenus répartis (5)			
			Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8
M BRIGY BERNARD Président actionnaire 655 BD D 83000 TOULON	4 500	2020	44 864				
M BRIGY FREDERIC actionnaire 64 RUE COMMANDANT 13000 MARSEILLE	500	2020					

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

*Copie certifiée conforme  
à l'original*



# RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS 2B

ANNÉE 2020 ou exercice

du 01012020

Adresse 37 AVE. JEAN LOMBARD 13011 MARSEILLE

au 31122020

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :** v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 BRIGY BERNARD GERANT ASSOCIE	80 impasse richebois Résidence le grand 13016 MARSEILLE
2 BULGARE CELINE RESPONSABLE DE SITE	3 rue des Sophoras 13400 AUBAGNE
3 MARCAGGI CHRISTINE RESPONSABLE MAGASIN	Avenue de l'amitié Résidence LA CABRE D' 13400 AUBAGNE
4 ETTOUMI SAID ADJOINT RESPONSABLE PRODUCTION	22 rue Etienne Dante abbé de Pierre 13005 MARSEILLE
5 EL MANSOURY JAWAD RESPONSABLE	46 Avenue des Olives 13013 MARSEILLE
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 40 947		3 917		44 864				44 864
2 31 067				31 067				31 067
3 34 886				34 886				34 886
4 32 263				32 263				32 263
5 24 920				24 920				24 920
6								
7								
8								
9								
10								
** 164 083		3 917		168 000				168 000

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	587
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	6 996
<b>Total</b>	<b>7 583</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑪	175 583	- de l'exercice 2020 ⑫	87 128
- de l'exercice précédent ⑬	170 557	- de l'exercice précédent ⑭	52 414
Nom et qualité du signataire		A <u>MARSEILLE</u> le _____	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

*Copie certifiée conforme à l'original*

Désignation de l'entreprise : SAS 2B Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 37 AVE JEAN LOMBARD 13011 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 7 9 2 0 0 1 1 3 3 0 0 0 1 8 Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, <u>13 11 22 02 0</u>		N-1 <u>13 11 22 01 9</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	217 000		217 000	42 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions	218 856	164 901	53 955	75 840		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 966	31 968	24 999	15 007		
	Autres immobilisations corporelles	506 698	192 486	314 213	354 039		
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières*	39 566		39 566	27 375		
<b>TOTAL (II)</b>		1 039 086	389 355	649 732	514 261		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	94 126		94 126	93 163		
	En cours de production de biens						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Clients et comptes rattachés (3)*	80 680		80 680	97 266		
	Autres créances (3)	153 917		153 917	114 366		
	Capital souscrit et appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)						
DIVERS	Disponibilités	590 075		590 075	271 718		
	Charges constatées d'avance (3)*	52 161		52 161	48 099		
<b>TOTAL (III)</b>		970 959		970 959	624 611		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	11 091		11 091	16 083		
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	2 021 137	389 355	1 631 782	1 154 955		
Revenus : (1) Dont droit au bail 42 000							
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							
Revenus : (1) Dont droit au bail 42 000							
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

*Copie Certifiée Conforme à l'original*

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5.0.....0.0.0.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	117 839	100 757
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 688	52 082
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	240 528	207 839
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	755 094	362 569
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	5 000	6 215
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	317 964	347 922
	Dettes fiscales et sociales	DY	304 201	222 907
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 645	
Autres dettes	EA	7 350	7 502	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 391 254	947 115	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 631 782	1 154 955	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	765 464	670 235	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée  
conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : SAS 2B		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 359	FB		FC	11 359	9 466	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	2 749 024	FE		FF	2 749 024	2 917 973
			FG	960	FH		FI	960	2 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 761 343	FK		FL	2 761 343	2 929 439	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	11 908	9 262	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	15 833	1 079	
	Autres produits (1) (11)					FQ	26	35	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 789 110	2 939 815
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 033	9 554	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	958 029	993 723	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(963)	(19 534)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	550 105	545 239	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	40 126	33 533	
	Salaires et traitements*					FY	751 329	840 971	
	Charges sociales (10)					FZ	187 453	179 998	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	89 954	86 782
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	115 355	210 274	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 702 420	2 880 540	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	86 690	59 275	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 484	6 861	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	6 484	6 861	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(6 484)	(6 861)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	80 207	52 414	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie certifiée  
conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : SAS 2B		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 922
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	6 922
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	225
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	225
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	6 922 (225)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	19 440 107
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 796 032 2 939 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 728 344 2 887 734
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	67 688 52 082
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	28 658 54 993
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 833 1 079
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	115 233 210 016	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Régul 2018		6 922	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme  
à l'original

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	42 000	KE		KF	175 000	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ				KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM				KN		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	218 856			KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	40 874			KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	482 810			KW	
		Matériel de transport *					KY	5 487			KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 738			LC	
		Emballages récupérables et divers *					LE				LF	
	Immobilisations corporelles en cours						LH				LI	
	Avances et acomptes						LK				LL	
	TOTAL III						LN	754 766			LO	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G				8M	
Autres participations						8U				8V		
Autres titres immobilisés						1P				1R		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	27 375			1U	12 191	
TOTAL IV						LQ	27 375			LR	12 191	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	824 140			0H	220 433	

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN			C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO			LV		LW	217 000	1X	217 000	
CORPORELLES	Terrains		IP			LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS			MG		MH	218 856	MI	218 856	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MJ		MK	56 966	ML	56 966	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU			MM		MN	497 245	MO	497 245	
		Matériel de transport	IV			MP	5 487		MQ	2 715	MR	2 715
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW			MS			MT	6 738	MU	6 738
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV			MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ			NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND			NE		NF		
TOTAL III			IY		NG	5 487		NH	782 521	NI	782 521	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U			M7		0W		
	Autres participations		I0		0X			0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés		I1		2B			2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E			2F	39 566	2G	39 566	
	TOTAL IV		I3		NJ			NK	39 566	2H	39 566	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	5 487		0L	1 039 086	0M	1 039 086	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant  \*

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'établissement, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, Installations techniques, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 8 columns: Immobilisations amortissables, Colonne 1 Différentiel de durée et autres, Colonne 2 Mode dégressif, Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel, Colonne 4 Différentiel de durée et autres, Colonne 5 Mode dégressif, Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel, Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Includes handwritten notes: 'Copie certifiée conforme à l'original'.

CADRE C

Table with 4 main columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Includes rows for Frais d'émission d'emprunt à étaler and Primes de remboursement des obligations.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 2B Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS 2B		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	39 566	UV	39 566	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	80 680		80 680						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	51 443		51 443						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	14 866		14 866						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 142		21 142					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	11 418		11 418						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	55 047		55 047						
	Charges constatées d'avance	VS	52 161		52 161						
	<b>TOTAUX</b>			VT	326 323	VU	326 323	VV			
	RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	755 094		129 304		611 787			14 003	
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	317 964		317 964						
Personnel et comptes rattachés		8C	132 747		132 747						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	128 154		128 154						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	19 440		19 440						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 659		1 659						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 132		20 132						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 645		1 645						
Groupe et associés (2)		VI	7 070		7 070						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 350		7 350						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	1 391 254	VZ	765 464	611 787			14 003	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	492 677	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	100 272	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Copie Certifiée  
Conforme à  
l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formularies fiscaux pour SAS 2B, comprenant les sections I. RÉINTEGRATIONS, II. DÉDUCTIONS, et III. RÉSULTAT FISCAL. Le document est divisé en colonnes de description, de codes (WA à XO) et de montants. Le résultat fiscal bénéficiaire est de 87 128.

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant  \*

## I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

## II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	86 794
---	----	--------

## III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
<b>Charges à payer</b>				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copie certifiée conforme  
à l'original

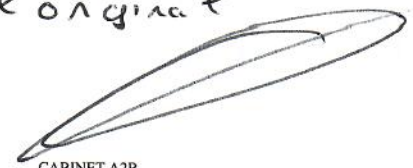
**11** **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2B</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	100 757	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	52 082		Dividendes	ZE		35 000					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>152 839</b>		Report à nouveau	ZG		117 839					
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										<b>TOTAL II</b>		ZH	152 839
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ	269 322							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES</b>	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	209 697		173 690					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU			47 333					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	19 577		8 765					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	320 831		315 452					
	<b>Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052</b>				ZJ	550 105		545 239					
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	10 977		12 959					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	29 149		20 574					
	<b>Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052</b>				YX	40 126		33 533					
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	171 195		181 471					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	178 867		197 972					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB	733 900							
<b>DIVERS</b>	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>													
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC				
Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

*Copie Certifiée Conforme  
à l'original*



Désignation de l'entreprise : SAS 2B Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
				I - Immobilisations *	1		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)

(A)

(B)  
(ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

*Copie certifiée conforme à l'original*



Désignation de l'entreprise : SAS 2B

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8% ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①\*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①\*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

Copie certifiée conforme  
à l'original

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI); pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*


Désignation de l'entreprise : SAS 2B Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*Copie certifiée conforme  
à l'original*



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

**DGFIP N° 2059-E-SD 2021**

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2B		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 761 343
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	2 761 343
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	26
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	11 908
Variation positive des stocks		OD	963
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	15 833
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	6 922
<b>TOTAL 2</b>		OM	35 652
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	969 062
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	352 670
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	115 355
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	1 437 088
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		OG	1 359 907
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 359 907
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 761 343
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2020
Date de cessation		GZ	31/12/2020
		HR	

*Copie conforme à l'original*

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

7 9 2 0 0 1 1 3 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2B

ADRESSE (voie)

37 AVE JEAN LOMBARD

CODE POSTAL

13011

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

5 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique  BRIGY Prénom(s)  BERNARD

Nom marital  % de détention  90.00 Nb de parts ou actions  4 500

Naissance : Date  220268 N° Département  974 Commune  ST DENIS Pays  FR

Adresse : N°  655 Voie  BD DU FARON

Code postal  83000 Commune  TOULON Pays  FR

Titre (2)  M Nom patronymique  BRIGY Prénom(s)  FREDERIC

Nom marital  % de détention  10.00 Nb de parts ou actions  500

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  64 Voie  RUE COMMANDANT ROLLAND

Code postal  13000 Commune  MARSEILLE Pays  FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

*Copie certifiée conforme à l'original*

«2 B »  
SAS au capital de 50 000 €  
Siège social : 37 AVE JEAN LOMBARD  
13011 MARSEILLE  
N° d'identification 792001133 RCS MARSEILLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT  
DU 03 AOUT 2021**

Je soussigné Mr Bernard BRIGY agissant en qualité de président de la société « 2 B » après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- l'affectation des résultats dudit exercice ;
- la constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce.

**Prise de décisions :**

**\* Première décision**

Le président approuve les comptes allant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 67 688 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

**\* Deuxième décision**

Le président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 67 688 € de manière suivante :

- |   |            |
|---|------------|
| - à la réserve légale à hauteur de        | 0 € ;      |
| - au report à nouveau à hauteur de        | 37 688 € ; |
| - dividendes à verser aux actionnaires de | 30 000 € ; |
| Total égal au bénéfice de l'exercice      | 67 688 €.  |

**\* Troisième décision**

La rémunération du président au titre de ses fonctions au sein de la SAS 2 B pour l'exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020, se monte à : 44 864 €.

BS

Versement de dividendes à hauteur de 30 000 € répartis entre les actionnaires, est pris pour 30 000 € sur les bénéfices.

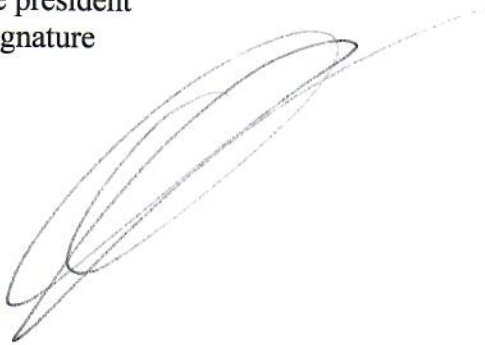
Au titre du dernier exercice, le montant brut des dividendes distribués est de : 35 000 €

**\* Quatrième décision**

Le président déclare qu'aucune convention visée par L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

De tout ce qui précède, le président a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Le président  
Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**ASSEMBLEE GENERALE DU 03/08/2021**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE**

Conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. En conséquence Mr BRIGY Bernard assume sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société.

En application des statuts, cette décision a été prise pour une durée illimitée

Sauf modification du mode d'exercice de la Direction Générale, la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Afin de vous permettre d'apprécier le niveau d'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et ses résultats, nous avons établi un tableau synthétique faisant ressortir le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel, l'impôt sur les sociétés acquitté et le résultat net comptable.

B.B

Ces soldes de gestion vous sont donnés pour l'exercice écoulé et pour l'exercice précédent.

	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
Chiffre d'affaires	2 761 343	2 929 439
Résultat d'exploitation	86 690	59 275
Résultat courant avant impôts	80 207	52 414
Résultat exceptionnel	6 922	(225)
Impôt sur les sociétés	19 440	107
Résultat net	67 688	52 082

2) Progrès réalisés :

L'exercice réalisé à été marqué par une baisse d'activité due en majorité par la pandémie.

**PRISES DE PARTICIPATIONS**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris les participations suivantes :

*NEANT*

**PRISES DE CONTROLE**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

*NEANT*

**CESSIONS DE PARTICIPATIONS**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a cédé les participations suivantes :

*NEANT*

**CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

Notre activité n'a pas de conséquence sociale ou environnementale.

B.S

## **PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique :

Notre société n'exploite pas d'installation classée.

## **SOCIETES CONTROLEES**

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle pas de société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

## **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31/12/2020 :

*NEANT*

## **RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2020.

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2 761 343 €
- le total des produits d'exploitation s'élève à 2 789 110 €
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 702 420 €
- Le résultat d'exploitation ressort à 86 690 €
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 751 329 €
- Le montant des charges sociales s'élève à 187 453 €
- L'effectif salarié moyen s'élève à 42 salariés dont 8 apprentis

Compte tenu d'un résultat financier – 6 484 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 80 207 €

Compte tenu des éléments ci-dessus, résultat exceptionnelle de 6 922 € l'impôt sur les bénéfices de 19 440 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 67 688 €.

B.B

Au 31/12/2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 631 785 €

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

### **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit 67 688 euros, comme suit :

- Au compte réserve légale pour un montant de 0 € réserve entièrement dotée
- Au compte report à nouveau pour un montant de 37 688 €
- Au versement de dividendes aux actionnaires pour 30 000 € pris sur les bénéfices.

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Pour l'exercice précédent une distribution de dividendes a été effectuée pour 35 000 €.

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

B.B

## **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

### **Liste des mandats sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

### **Rémunération des mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versé durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social.

*Mr BRIGY Bernard : 44 864 €*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.